

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 30 septembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016**

**2016 SG 13** Subvention (10 000 euros) aux associations suivantes, l'Association Pour l'Information et la Prévention de la Drépanocytose - APIPD - (19e) et La Case Sociale des Outre-Mer pour l'accompagnement social et sanitaire des originaires d'Outre-Mer en 2016.

**MM. Bruno JULLIARD et Bernard JOMIER, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions aux associations Association Pour l'Information et la Prévention de la Drépanocytose - APIPD et la case Sociale des Outre-Mer ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

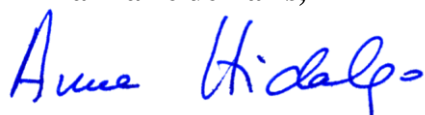
Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5 000 euros est attribuée à l'Association Pour l'Information et la Prévention de la Drépanocytose - APIPD - dont le siège social est situé 20 bis, rue Pailleron 75019 Paris, pour l'organisation d'une semaine de sensibilisation sur la drépanocytose, maladie génétique.

Une subvention de 5 000 euros est attribuée à l'association La Case Sociale des Outre-Mer, dont le siège social est situé 62 rue de la Chapelle 75018 Paris, pour l'accompagnement de personnes en grande précarité sociale.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 10 000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2016 et suivants, chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, ligne VF01002, « Provision pour subventions de fonctionnement au titre des DOM-TOM », sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**